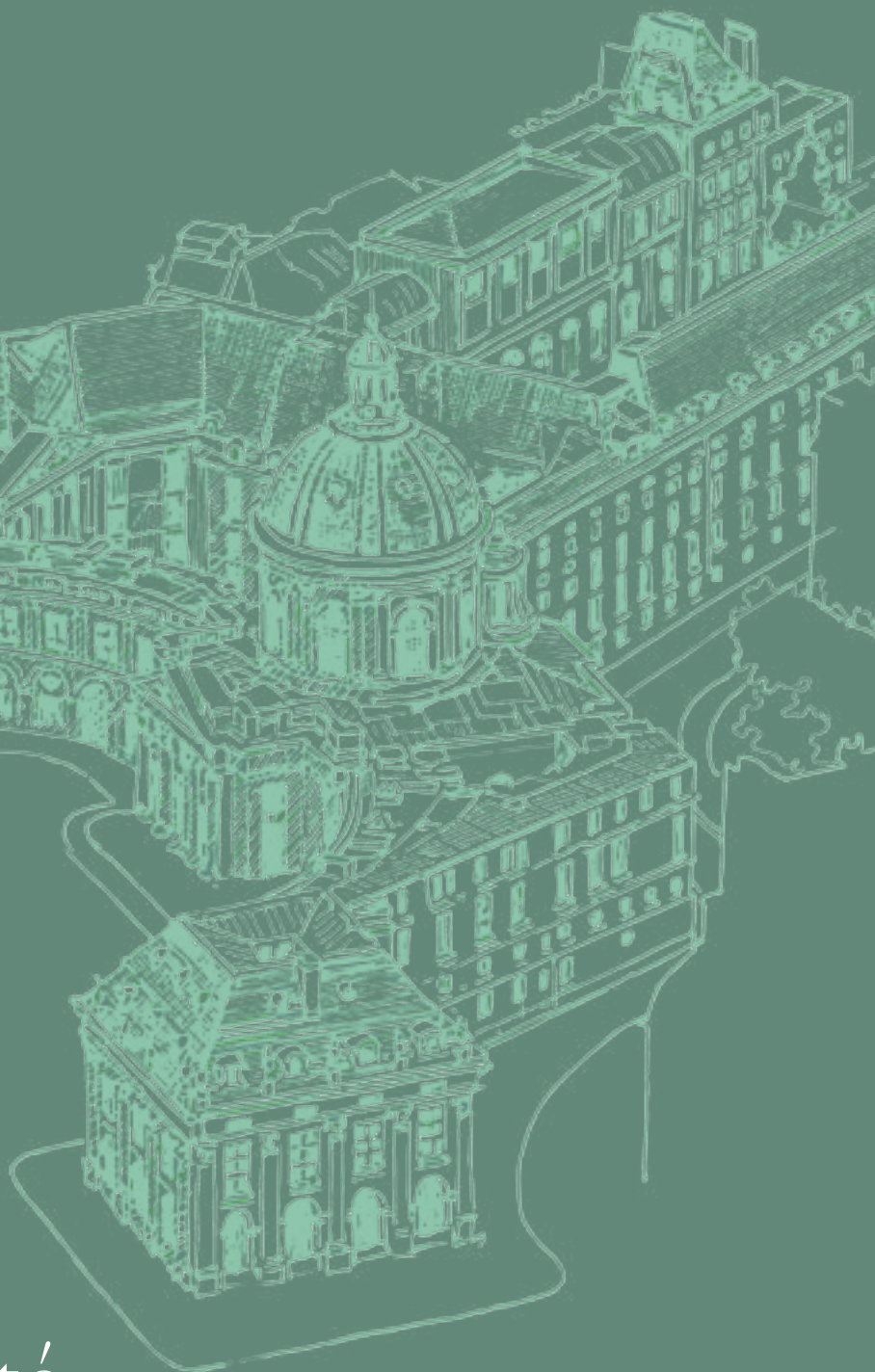




Restaurer le palais de l'Institut de France pour l'ouvrir à la modernité



PERPÉTUER, SOUTENIR, ÉCLAIRER



AVANT-PROPOS

« Rarement une institution s’est autant identifiée avec le bâtiment qui l’abrite », proclamait Pierre Messmer, chancelier de l’Institut de France de 1999 à 2005. Il avait raison. En affectant, en 1805, le palais du quai de Conti à l’Institut de France, Napoléon utilisa l’architecture comme un symbole ostensible, à jamais évident dans le paysage parisien.

Créé en 1795, après la suppression des académies royales, et prolongeant l’idéal des Lumières, cet institut fut conçu comme un organe délibératif qui rassemblait des experts de toutes les disciplines. Fidèle à sa mission d’origine depuis plus de deux siècles, il réunit intellectuels, scientifiques, écrivains et artistes de renom. Les plus illustres personnalités de notre histoire ont visité ce Palais et ont parlé sous sa coupole.

Depuis la Restauration, cinq académies sont abritées par l’Institut de France dans le site du quai de Conti : l’Académie française, l’Académie des inscriptions et belles-lettres, l’Académie des sciences, l’Académie des beaux-arts et l’Académie des sciences morales et politiques.

Les charges confiées à l’Institut confirment la vocation intellectuelle du monument initial, né du souhait du cardinal Mazarin : il y édifia le collège des Quatre-Nations pour éduquer et faire rayonner le savoir. Érigé en face du Louvre par Louis Le Vau, l’architecte du Roi Soleil, dans le dernier tiers du XVII^e siècle, il accueillit des élèves jusqu’à la Révolution française.

L’histoire de notre Palais s’écrit donc à la croisée de l’ambition d’un ministre, d’un architecte de génie et d’une institution qui protège le prestige de la vie intellectuelle et artistique de la Nation, tout en garantissant son indépendance et son rayonnement.

NOS AMBITIONS

Dépositaires du chef-d'œuvre de Louis Le Vau voulu par Mazarin et garants des intérêts communs des académies, nous voulons redonner au palais de l'Institut son éclat architectural, pour protéger et pérenniser une institution essentielle dans l'histoire intellectuelle et artistique de notre pays.



Le cardinal Mazarin (1602-1661), Panégyriques des hommes illustres de notre temps, 1655
© Bibliothèque Mazarine / Laurent Jaulme

Nous sommes les héritiers de l'histoire singulière du **collège des Quatre-Nations** : le **cardinal Mazarin** décida par testament de créer un établissement qui devait rassembler soixante enfants venant des quatre régions que le traité de Westphalie (1648) et la Paix des Pyrénées (1659) avaient annexées (l'Alsace, Pignerol, l'Artois et le Roussillon). L'éducation ainsi partagée permettrait de bâtir une paix durable. Ce collège devait aussi abriter sa bibliothèque, un fonds de 40 000 ouvrages, considérable pour l'époque, qu'il voulait léguer « au peuple de France ».

Louis Le Vau fut chargé de réaliser ce vœu dans la pierre. Il avait une ambition personnelle : construire la rive opposée au palais du Louvre, comme un miroir au palais du roi. Les travaux débutèrent après la mort du cardinal et s'achevèrent en **1688**. **Le palais du quai de Conti conserve aujourd'hui son aspect d'origine** : sa façade incurvée donnant sur la Seine, sa coupole, l'alignement de ses cours et l'aile Le Vau (aile ouest) sont exceptionnellement préservés. **Nous avons le devoir de conserver ce patrimoine pour le transmettre aux générations futures.**

Le collège des Quatre-Nations fut actif un peu plus d'un siècle, de 1689 à 1791. À cette date, il était depuis longtemps réputé pour son enseignement d'excellence, et accueillait plus de mille élèves, dépassant largement le projet initial du cardinal. **C'est cet ancien collège que l'empereur Napoléon affecta à notre institution en**

1805, convaincu que les grands corps de l'État devaient loger dans des monuments qui les identifient et qui s'imposent à l'esprit public. Le palais du quai de Conti avait accueilli sous son consulat l'École d'architecture et l'École de peinture et de sculpture, réunies sous le nom de « Palais des Beaux-Arts ». Quand l'Institut emménagea à son tour, avec les fonds de sa propre bibliothèque, l'architecte Vaudoyer l'adapta pour répondre aux besoins fonctionnels de son nouvel occupant. Quarante ans plus tard, l'architecte Hippolyte Lebas construisit une nouvelle aile à l'est pour abriter des salles nécessaires aux séances hebdomadaires des académiciens.

Classé Monument Historique en 1862, il conserve son architecture d'origine, sans que les aménagements du XIX^e siècle ne la dénaturent.

Le Palais a aujourd'hui besoin d'un chantier d'envergure pour retrouver son éclat du XVII^e siècle, préserver ses collections et être protégé de risques que l'incendie de Notre-Dame a rappelés.

Fidèles à notre mission issue des Lumières, nous devons ouvrir pleinement nos portes sur la Cité pour partager les travaux des académiciens.

En **1795**, le Directoire chargeait l'**Institut national** de « perfectionner les sciences et les arts » et de « **suivre les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République** » (loi Daunou du 3 brumaire an IV, 25 octobre 1795). Signe de sa stabilité, Napoléon vit en ce « **Parlement des savants** » le grand conseil scientifique, littéraire et politique du Premier Empire. Sa remarquable pérennité, au fil des changements de régimes du XIX^e siècle, poussa la III^e République à le nommer « **Institut de France** ». De nos jours, il éclaire de ses différents savoirs les débats du présent et « veut être, face aux difficultés de notre temps et dans une société qui s'interroge avec angoisse sur ses valeurs, à la fois **une présence et une conscience** », selon les mots de Jean Delumeau, historien, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il tire de ses multiples compétences et de son expérience pluriséculaire une hauteur de vue et une sérénité irremplaçables pour notre pays.

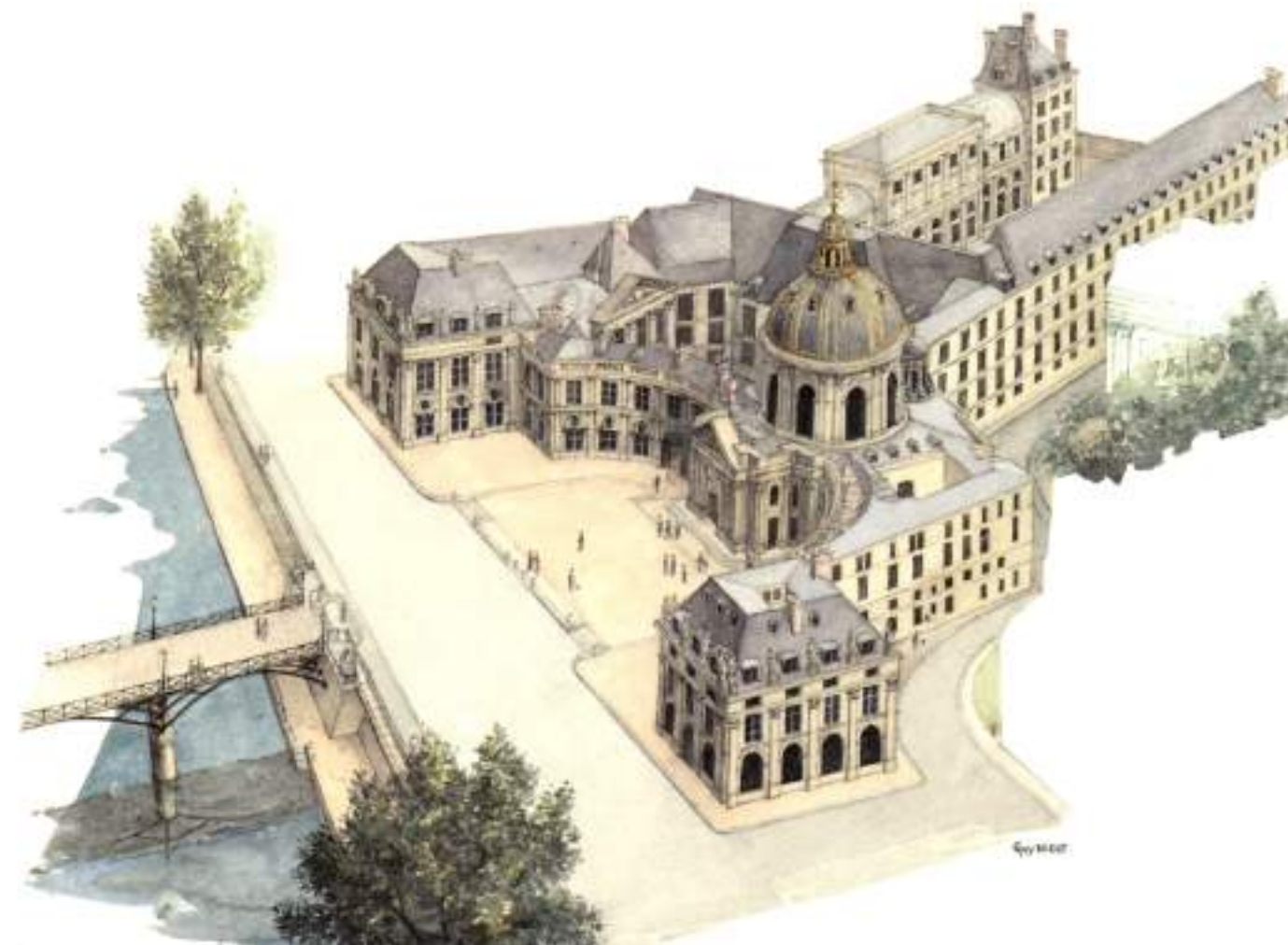


Illustration de l'Institut de France par Guy Nicot, ancien architecte en chef des monuments historiques

Voilà pourquoi **notre mission historique s'inscrit dans la marche du temps**. À l'heure où la désinformation mêle vérité et erreur dans une fausse égalité, l'Institut perpétue la confiance dans la science et l'indépendance de la pensée. À titre d'exemple, le ministère de la Culture a confié à l'Institut, en novembre 2020, le service des commémorations nationales, **France Mémoire**, pour les dissocier de la sphère politique et les considérer dans le temps long de la réflexion.

Notre Palais doit donc ouvrir pleinement ses portes pour accueillir le public. C'est le sens de la politique d'ouverture et de modernité engagée depuis 2018 : inauguration de l'**auditorium** André et Liliane Bettencourt en 2019 ; ouverture en septembre 2021 de la « **Librairie de l'Institut** » ; diffusion continue de podcasts par notre chaîne **Canal Académies** et de 6 000 archives sonores que nous enrichissons tous les ans ; **ouverture de la coupole** et de la cour d'honneur aux visiteurs tous les samedis ; cycle de conférences gratuites les lundis ; accueil d'élèves ukrainiens, etc.

Nous avons aussi accru le nombre de nos **événements**, en doublant par exemple ceux qui sont organisés sous la coupole (passés de 10 à 20 par an), grâce à la création d'événements spécifiques pour France Mémoire. Cette modernisation de nos méthodes et de nos outils donne une résonance nouvelle à la parole des savants et des artistes qui atteint ainsi de nouveaux publics. Ce sont **près de 60 000 personnes** qui viennent tous les ans au palais Conti. Ce travail d'ouverture, nécessaire au rayonnement de l'Institut, doit se poursuivre.

À cette fin, la restauration du palais Conti doit être l'occasion d'une renaissance : il doit devenir un palais ouvert sur la Cité. Le projet que nous portons vise à le moderniser et à en faire évoluer les ressources pour permettre à l'Institut d'être fidèle à ses valeurs humanistes.

Pour qu'il respecte la traditionnelle indépendance de l'Institut, ce projet qui allie fidélité à notre histoire et ambition d'ouverture et de rayonnement doit être soutenu par le mécénat.

Personne publique indépendante, l'Institut de France finance ses dépenses courantes par la gestion du patrimoine qu'il reçoit de ses donateurs. Mais pour les dépenses exceptionnelles que représentent des travaux d'envergure, il a besoin d'être soutenu par des mécènes. Ce modèle original a prévalu dès l'origine, la construction du palais Conti n'ayant pas été financée par l'État mais par le legs de Mazarin lui-même.

Intégrer le mécénat à l'effort de restauration du Palais s'inscrit donc pleinement dans nos traditions et permettrait à l'Institut de poursuivre son histoire et d'entrer dans la modernité.





PLAN D'INVESTISSEMENT 2025-2035

Pour conserver et transmettre le palais du quai de Conti, nous devons restaurer ce joyau du Grand Siècle et l'ouvrir à la modernité.

Il faut d'abord lui **rendre son éclat**, ce qui nécessite une rénovation d'ensemble, touchant aussi bien ses façades et ses toits que ses espaces intérieurs. Ensuite, pour le **préserver des risques** que l'incendie de Notre-Dame de Paris a tragiquement rappelés, nous devons reprendre les installations électriques et les systèmes de sécurité incendie (SSI). Les collections de nos deux bibliothèques historiques, la bibliothèque Mazarine et celle de l'Institut de France, particulièrement inflammables, doivent faire l'objet d'une protection spécifique. Mais notre objectif, plus vaste, est de protéger nos membres, nos agents et nos visiteurs.

Nous voulons enfin que ce chantier d'envergure, comme une renaissance, **ouvre notre Palais à la modernité**. Il s'agit d'adapter et de moderniser les salles de travail des académiciens dans l'aile Lebas (aile est), mais aussi de l'ouvrir encore davantage aux publics : aménagement de nouveaux espaces, amélioration de l'accès aux personnes à mobilité réduite, soutien de la politique d'accueil des bibliothèques. L'ensemble de ces chantiers permettra encore de réaliser à terme des économies d'énergie et d'améliorer notre **empreinte écologique**. La transition énergétique est un enjeu majeur et l'Institut a l'ambition d'y répondre pleinement.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons établi un schéma directeur sur la base de premiers travaux dirigés par Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques (ACMH) et membre de l'Académie des beaux-arts. Une synthèse a été réalisée et restituée en avril 2023 par la société d'études techniques et économiques SETEC. Une maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée à l'opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) afin de missionner l'agence Eugène Architectes du Patrimoine et Charlotte Hubert, ACMH en charge du palais Conti, pour la réalisation d'une étude d'évaluation du monument. Une restitution est attendue au premier trimestre 2024.

Les premières conclusions de ce travail estiment l'ensemble du chantier à 100 millions d'euros, répartis en trois grands ensembles : la coupole et son hémicycle, les bibliothèques et les ailes Le Vau et Lebas. La durée de réalisation des travaux est à ce jour estimée par les services de l'Institut à **dix ans**. Le budget comprend les dépenses prévues pour les travaux eux-mêmes, mais aussi pour l'accompagnement des opérations (déménagement et stockage des ouvrages et collections, déménagement provisoire des postes de travail, diagnostics et sondages...). Un programme technique et fonctionnel détaillé identifiera le phasage des opérations et proposera rapidement un calendrier d'exécution nécessaire pour faire coïncider sur plusieurs exercices les capacités de financement de l'Institut et le maintien en fonctionnement du site.

L'Institut voudrait se fixer des délais ambitieux : réaliser les études d'évaluation et les diagnostics du Palais en 2023 et 2024 et finaliser le programme technique et fonctionnel fin 2025. Nous envisageons de débiter les études de conception dès 2026. Partant de cette hypothèse, les premiers grands travaux de restauration pourraient s'envisager dans le courant de l'année 2027, laissant ainsi aux bibliothèques, académies et services de l'Institut le temps de redéfinir l'organisation des réserves de leurs ouvrages et collections. Dès lors que nous maintiendrions le Palais ouvert et en état de fonctionnement continu pendant la période des travaux, nous pouvons considérer qu'ils se réaliseraient pendant la période 2027-2035.

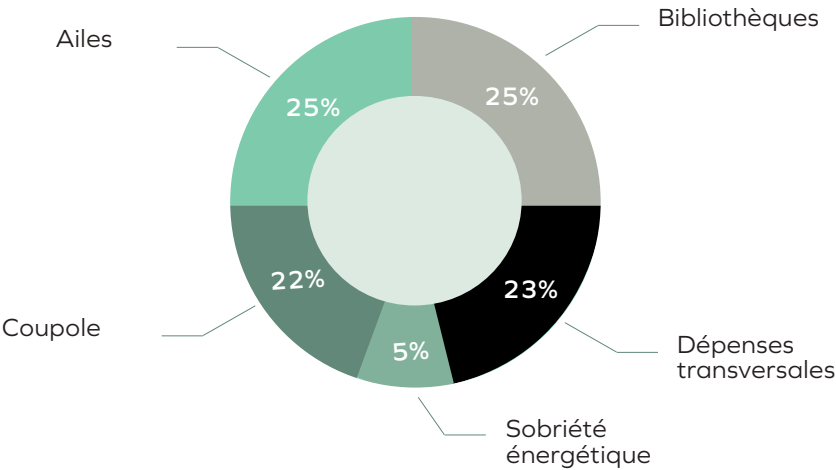
Ensemble des chantiers à mener

BUDGET PRÉVISIONNEL — 2025-2035
(en millions d'euros) - Source : SETEC, avril 2023 - Prix valeur 2023

Chantiers à mener	Montant (TTC)
Restauration de la coupole et de son hémicycle	22 M€
Protection des bibliothèques et de leurs collections	25 M€
Modernisation et réhabilitation des ailes Lebas et Le Vau	25 M€
Sobriété énergétique	5 M€
Dépenses transversales	23 M€
Total général	100 M€

Nota bene : Afin de tenir compte des incertitudes économiques et opérationnelles qui demeurent à ce stade de la réflexion, l'Institut a conservé le pourcentage d'aléas sur les dépenses de travaux de 15% proposé par SETEC (inclus dans les estimatifs travaux) et a provisionné des aléas à hauteur de 12% sur les dépenses d'accompagnement. Compte tenu de la difficulté à anticiper l'évolution des prix sur une période aussi longue, il n'est pas tenu compte de l'effet de l'inflation sur le coût global de ce plan de travaux. Les coûts sont donc exprimés en euros constants à la valeur de 2023.

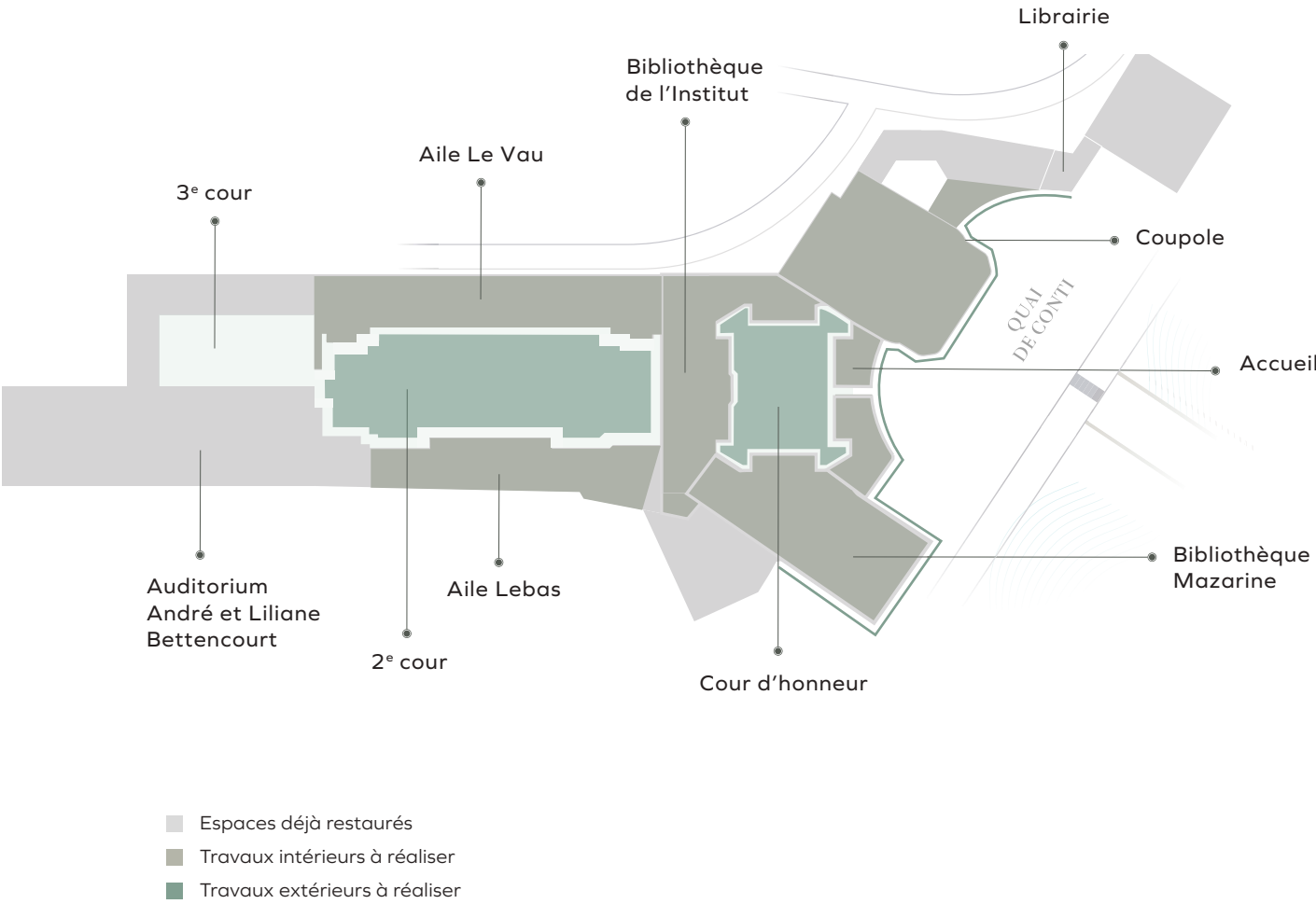
Répartition des dépenses



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Année	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	...	2035
Études d'évaluation et diagnostics									
Programme technique et fonctionnel									
Études de conception									
Travaux de restauration									

PLAN DU PALAIS CONTI

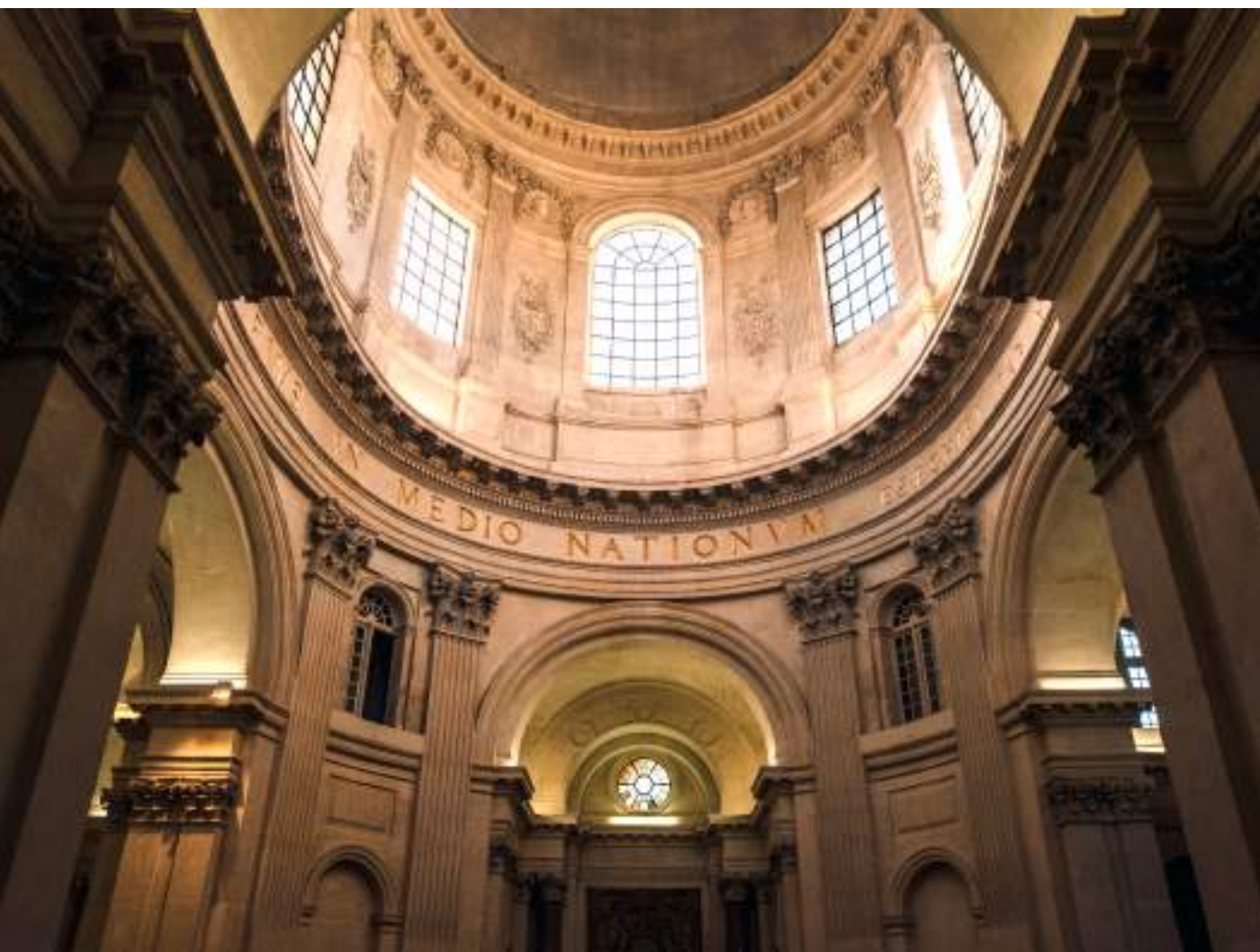


Restauration de la coupole et de son hémicycle

Symbole de l'Institut de France, point d'orgue du collège des Quatre-Nations construit par **Louis Le Vau**, la coupole a aujourd'hui besoin d'une importante restauration.

Ce double dôme, rond à l'extérieur mais ovale à l'intérieur, coiffe la chapelle du collège qui accueille le cénotaphe du cardinal Mazarin. Devenue entrepôt puis brièvement salle d'expositions à la Révolution, la coupole fut consacrée aux séances des membres de l'Institut dès 1805, lorsque Napoléon installa la jeune institution dans le palais Conti. Pour qu'elle réponde aux besoins de sa nouvelle utilisation, l'architecte Vaudoyer procéda au XIX^e siècle à des aménagements importants, comme l'installation de tribunes.

La coupole est aujourd'hui encore le lieu le plus solennel de la vie de l'Institut : séance de rentrée des cinq académies ; remise des Grands Prix des fondations abritées ; cérémonies d'installation des nouveaux académiciens. C'est par sa porte principale, la porte du Protecteur donnant sur la Seine, qu'entre le président de la République lors de ses visites au Palais. **Son importance dans la vie de l'Institut, sa visibilité par le public, son inclusion dans le site parisien inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, sont autant de facteurs justifiant une attention toute particulière aux travaux qui doivent désormais y être réalisés.**



Vue intérieure de la coupole



Travaux à réaliser : La restauration des clos et couvert de la coupole et des façades incurvées de son parvis sera l'une des grandes étapes du plan de restauration du palais Conti. L'ensemble des installations électriques sera ensuite revu incluant la mise en lumière de la coupole et des bâtiments qui l'entourent (ailes incurvées, pavillon de la bibliothèque Mazarine et pavillon de la comtesse de Caen). Un suivi de la stabilité structurelle assuré par des capteurs sera mis en place. Enfin, pour mieux accueillir les différents publics, l'Institut souhaite revoir le parcours d'entrée actuel.

Montant estimé des travaux : 22 millions d'euros

Protection des bibliothèques et de leurs collections

Logée dans un écrin du **XVII^e siècle**, la **bibliothèque Mazarine** porte le nom de son créateur : le cardinal souhaita en effet doter le collège des Quatre-Nations de la **première bibliothèque publique en France**. Recevant d'abord les riches **collections de Mazarin**, elle abrite aujourd'hui **600 000 ouvrages**, principalement consacrés à l'Histoire. Ouverte à tous, elle accueille chaque année **13 000 lecteurs** dans son exceptionnel décor d'origine éclairé par les lustres de la marquise de Pompadour.

Jouxant cette salle, la **bibliothèque de l'Institut**, installée en 1805, rassemble plus d'un million d'imprimés et 20 000 manuscrits, dont certains d'exception, comme des **cahiers de croquis de Léonard de Vinci**, des *papyri* d'Herculanum, ou encore des manuscrits de Balzac. Initialement réservée aux membres de l'Institut, elle est à présent ouverte aux chercheurs.

Fréquentées par de nombreux lecteurs et visiteurs, ces deux bibliothèques sont soumises à une certaine **pression d'usage** qui, au fil du temps, met à l'épreuve leurs bâtiments et aménagements. Elles doivent par ailleurs faire face à des **risques non négligeables d'incendie** dus au grand volume d'ouvrages conservés sur place, en constante expansion. **Afin de continuer à accueillir du public tout en assurant la sécurité de ses visiteurs et de ses collections, l'Institut doit désormais envisager une opération de restauration et de sécurisation complètes.**



Bibliothèque Mazarine, Journées Européennes du Patrimoine, 2021



Bibliothèque de l'Institut de France

Travaux à réaliser : Les réseaux électriques et systèmes de sécurité incendie (SSI) des bibliothèques seront intégralement revus et modernisés afin de mieux protéger les lieux. La bibliothèque Mazarine, située dans le pavillon oriental du Palais, au-dessus des fondations de la tour de Nesle, subit par ailleurs depuis plusieurs années un tassement du sol. Elle devra faire l'objet de travaux structurels, et sera également aménagée afin d'améliorer son accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Enfin, le clos et le couvert des deux bibliothèques seront entièrement restaurés. Afin de réaliser ces travaux, les salles devront être fermées au public et les postes des agents déplacés. Par ailleurs, les magasins devront être évacués et les ouvrages entreposés hors du Palais durant toute l'opération.

Montant estimé des travaux : 25 millions d'euros



Les cahiers de Léonard de Vinci conservés à la bibliothèque de l'Institut

Modernisation et réhabilitation des ailes Lebas et Le Vau

L’aile Le Vau, qui borde le côté ouest de la deuxième cour du Palais, fait partie des bâtiments d’origine du collège des Quatre-Nations. Elle accueillait alors les chambres des élèves, ainsi que les salles de classe et autres locaux d’usage. Aujourd’hui, elle héberge les services de l’Institut de France et des académies, notamment le service du *Dictionnaire de l’Académie française*, ainsi que des magasins des bibliothèques et archives (une partie très importante des 27 000 mètres linéaires de collections et 3 500 mètres linéaires d’archives est conservée aujourd’hui dans le palais Conti).



Grande salle des séances lors de la remise du Prix de la Fondation Stéphane Bern, 2023

Son pendant oriental, construit en 1845 par Hippolyte Lebas, abrite les deux salles de séances académiques, inaugurées en 1846, ainsi que les bureaux de plusieurs académies. Celles-ci accueillent encore aujourd’hui les séances hebdomadaires, des remises de prix, des colloques et des conférences. Les murs de la **Grande salle** sont ornés de portraits, bustes et statues de personnalités illustres de la vie intellectuelle et artistique française, parmi lesquelles Racine, Molière, La Fontaine et Poussin. La **Petite salle**, quant à elle, est le cadre immuable des séances de l’Académie française, sous le regard de son fondateur, le cardinal de Richelieu, dont le portrait fait face à l’entrée. Sur les portes monumentales sculptées se retrouve également la devise de l’académie : « À l’immortalité ».



Petite salle des séances



Salon des conversations



Petite salle des séances

Travaux à réaliser : Ces ailes, conçues pour les séances et la vie académiques, doivent aujourd’hui être modernisées. Outre la restauration des façades, plusieurs chantiers doivent ainsi être menés dans les prochaines années. Tout comme dans les bibliothèques, la présence importante de matériaux inflammables impose une révision rapide et complète des installations électriques et du système de sécurité incendie. La restitution des planchers d’origine (plutôt que la structure en métal et béton héritée du XX^e siècle) dans l’aile Le Vau permettra par ailleurs le renforcement de la structure du bâtiment. Les décors (plafonds, boiseries, statues) des salles de séances et du salon qui les précède doivent être restaurés. Ces travaux seront également l’occasion d’améliorer la régulation de la température et de l’humidité, l’éclairage des salles ainsi que leur équipement audiovisuel et de préparer l’ouverture de nouveaux espaces au public.

Montant estimé des travaux : 25 millions d’euros

Sobriété énergétique et empreinte écologique

L'Institut a l'ambition de répondre pleinement aux défis de la transition énergétique et de la diminution de l'empreinte environnementale qui sont aujourd'hui des enjeux majeurs. Dans cette perspective, les travaux envisagés auront pour objectif d'exploiter toutes les solutions techniques qui favorisent la sobriété énergétique dans le respect des contraintes architecturales et patrimoniales du palais Conti.

L'Institut de France adopte déjà une attitude exemplaire pour la conservation des ouvrages et des collections : les conservateurs et bibliothécaires de l'Institut privilégient l'inertie des bâtiments à l'utilisation systématique de la climatisation. Il faut poursuivre dans cette voie et étendre les efforts à l'ensemble du site.

Avec l'aide de spécialistes des questions environnementales, sous la direction vigilante de l'architecte en chef des monuments historiques en charge du Palais, l'Institut se donne comme objectifs de limiter les déperditions et d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments et des équipements techniques.

Ainsi sobriété énergétique et empreinte écologique sont prises en compte dans l'ensemble des chantiers projetés puisque toitures, menuiseries et installations techniques seront concernées par ces interventions. En outre, pour adopter les principes de l'économie circulaire, l'emploi de matériaux biosourcés ou recyclés dans les travaux d'isolation par exemple, continuera d'être une priorité pour nos services qui y ont déjà eu recours lors de récentes opérations.

Il faudra enfin sensibiliser l'ensemble des personnes qui travaillent sur les lieux aux bonnes pratiques d'économies d'énergie et de limitation des consommations au sens large.

Le montant total de ces dépenses est estimé à 5 millions d'euros.





Dépenses transversales

Le palais de l’Institut est un espace vivant qui reçoit des publics multiples : académiciens, agents, lecteurs, invités, étudiants, écoliers et autres visiteurs s’y croisent tous les jours, ce qui compliquera considérablement la conduite de grands travaux tels que nous les envisageons. Il est donc primordial de cadrer le programme des travaux, d’identifier les différents scénarios possibles de phasage et d’engager les études préalables pour bien appréhender la nature des opérations et en intégrer les aléas. Parmi les diagnostics à réaliser, nous devons d’ores et déjà prévoir, entre autres, des recherches documentaires, des diagnostics techniques et structurels, des relevés de géomètre complémentaires et des sondages géotechniques, afin de consolider les éléments historiques, architecturaux et techniques du projet. **Le résultat de ces recherches sera un préalable indispensable à la rédaction du programme des travaux et aux premières consultations d’entreprises.**

Un travail préparatoire sur les **archives et collections** sera également nécessaire. La majeure partie des 27 000 mètres linéaires de collections et des 3 500 mètres linéaires d’archives devra être retirée et entreposée hors du Palais le temps du chantier. Outre la logistique liée à leur transport, en elle-même onéreuse et chronophage, leur stockage représente un poste de dépense important, les documents devant être conservés dans des lieux spécialisés et sécurisés. Certaines œuvres, trop volumineuses, devront être protégées sur place par un matériel adapté.

Il sera également nécessaire de **déplacer les postes de plusieurs agents** durant les travaux, en fonction des phasages retenus. Ils pourraient être hébergés soit dans un espace de travail temporaire, construit en éléments préfabriqués dans la seconde cour du Palais, soit dans un bâtiment réaménagé à cet effet. Les deux solutions devront être évaluées, tant en matière de coûts que d’efficacité.

Enfin, le palais Conti est un monument historique : il est courant que des découvertes surviennent au démarrage des travaux sans que les diagnostics non destructifs engagés en phase amont aient pu les identifier. Prendre en compte l’apparition de ces potentiels aléas permet de sécuriser l’économie générale du projet même si la volatilité des marchés et les difficultés d’approvisionnement restent des postes complexes à appréhender.

DÉPENSES TRANSVERSALES

Dépenses	Montant (TTC)
Travaux complémentaires et logistique	8 M€
Chantier des collections	6 M€
Diagnostics, études et autres frais	2 M€
Honoraires (hors MOE)	3 M€
Aléas	4 M€
Total général	23 M€



ANNEXE

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Monsieur Pierre-Antoine Gatier, membre de l’Académie des beaux-arts et architecte en chef des monuments historiques, et Monsieur Xavier de Bergh, architecte du patrimoine et chef du service monuments et collections de l’Institut, ont conçu un programme de travaux répondant aux objectifs présentés dans ce dossier : restaurer, protéger, et moderniser. Ces éléments ont été synthétisés par le BET SETEC en avril 2023.

Les premières données financières de ce programme sont développées ici. Ces estimations sont susceptibles d’évoluer une fois le programme définitif arrêté, en fonction de l’avancée des chantiers ainsi que du coût des matériaux. Les travaux sont présentés par opérations, telles qu’elles ont été définies dans ce dossier.

Opération	Lieux	Travaux	Montant TTC
La coupole et son hémicycle	Coupole	Restauration des façades et de la cour	1 090 371 €
		Mise en accessibilité de la coupole	435 421 €
		Restauration du clos-couvert de la coupole	8 096 482 €
		Restauration du clos-couvert des façades incurvées	3 633 785 €
		Instrumentation et restauration de la petite coupole	845 758 €
		Mise en lumière de la façade	1 790 806 €
	Accueil	Nouvelle séquence d’accueil du public	1 757 417 €
		Restauration de la couverture	455 489 €
	Cour d’honneur	Restauration des passages sous voûtes	168 884 €
		Restauration des maçonneries des façades	1 488 054 €
		Restauration des menuiseries des façades	684 258 €
		Restauration pavage	1 365 654 €
	TOTAL		21 812 379 €

Opération	Lieux	Travaux	Montant TTC
Les bibliothèques	Bibliothèque de l’Institut	Mise en accessibilité	128 200 €
		Mise en conformité électrique	1 678 718 €
		Nouveaux espaces	870 000 €
		Petit musée	110 517 €
		Restauration du clos couvert	1 035 909 €
	Bibliothèque Mazarine	Mise en accessibilité	299 909 €
		Mise en conformité de l’électricité	1 144 292 €
		Nouveaux espaces ouverts au public	8 502 160 €
		Restauration des façades Nord et Est	8 622 561 €
		Restauration de la salle de lecture	208 321 €
		Restauration de l’escalier	1 027 824 €
		Restauration du clos couvert de la façade orientale	893 071 €
		TOTAL	24 521 482 €
Les ailes	Aile Le Vau	Aménagement intérieur	8 349 000 €
		Restauration du clos et du couvert et mise en conformité	5 060 234 €
	Aile Lebas	Mise aux normes des installations électriques	663 397 €
		Restauration de la Grande salle des séances	5 833 094 €
		Restauration de la Petite salle des séances	172 327 €
		Restauration des couvertures	1 559 356 €
		Restauration des façades	2 694 519 €
		Restauration du Salon de conversation et du vestibule	261 701 €
	Deuxième cour	Mise en valeur et végétalisation	843 901 €
		TOTAL	25 437 529 €
Sobriété énergétique et empreinte environnementale		TOTAL	5 278 147 €
Dépenses transversales	Travaux complémentaires et logistique	8 076 000 €	
	Chantier des collections	5 766 720 €	
	Diagnostics, études et autres frais	1 908 000 €	
	Honoraires (hors MOE)	3 317 973 €	
	Aléas	3 742 740 €	
	TOTAL	22 811 433 €	
TOTAL INTÉGRAL			99 860 970 €



Arthur Dehaene

Directeur des services administratifs
de l'Institut de France

arthur.dehaene@institutdefrance.fr

23 quai de Conti — 75006 Paris
01 44 41 44 41

institutdefrance.fr